
FORMULAIRE D'EXCLUSION
Abihisira c. Ticketmaster Canada LP, et al., CSM n° 500-06-001153-218

Je ne veux pas participer à l'action collective intitulée *Abihisira c. Ticketmaster Canada LP, et al.*, dossier n° 500-06-001153-218 de la Cour supérieure du Québec (district de Montréal), qui concerne la vente de Billets de revente par l'intermédiaire du site internet et des applications mobiles de Ticketmaster.

Je comprends que si je remplis et remets le présent formulaire :

- 1) Je ne profiterai pas des avantages prévus aux termes de l'Entente de Règlement négociée dans l'action susmentionnée, et je ne recevrai pas l'indemnité qui sera versée aux membres du groupe visé par le règlement;
- 2) Si je veux présenter une demande relative à la vente de billets de revente par l'intermédiaire du site internet ou des applications mobiles de Ticketmaster, je devrai présenter ma demande individuellement et à mes propres frais.

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Courriel actuel : _____

Courriel lié à votre compte Ticketmaster : _____

Date de signature : ____ / ____ / ____
jj mm aaaa Signature _____

Le présent document doit être remis au greffier de la Cour supérieure du Québec **au plus tard le 5 décembre 2022** à l'adresse suivante :

Grefe de la Cour supérieure du Québec
Palais de Justice de Montréal
1, rue Notre-Dame Est, salle 1.120
Montréal (Québec) H2Y 1B5

Les demandes reçues après le 5 décembre 2022 ne seront pas acceptées et vous serez lié(e) par les conditions de l'Entente de Règlement, y compris la disposition relative à la quittance.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site internet du Règlement au www.lpclex.com/fr/ticketmaster2/

ou communiquer avec les Avocats du Groupe aux coordonnées suivantes :

Joey Zukran
LPC Avocat inc.
276, rue Saint-Jacques, bureau 801
Montréal (Québec) H2Y 1N3
Courriel : jzukran@lpclex.com